

de gouvernement ont augmenté de 370 millions (25 p. 100). (Aux fins de calcul des investissements, les services gouvernementaux comprennent le secteur gouvernemental, à l'exclusion des institutions, qui se financent, en général, à même les recettes fiscales, par opposition aux organismes de l'État qui tirent des revenus des services qu'ils rendent.) Les dépenses immobilières des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont augmenté de \$105,600,000, \$187,200,000 et \$77,200,000, respectivement. La hausse considérable à l'échelon provincial est due principalement aux programmes de construction routière.

Toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, ont participé à l'augmentation du volume des investissements en 1965. A Terre-Neuve, des investissements plus importants dans le domaine de l'énergie électrique, les hôpitaux, et les ouvrages de construction du gouvernement provincial, ont été compensés par un déclin appréciable des immobilisations dans le minerai de fer. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, l'avance de 33.3 p. 100 est due presque entièrement à des immobilisations fédérales et provinciales accrues. Près du tiers de l'augmentation de 31.9 p. 100 enregistrée au Nouveau-Brunswick provient de l'expansion d'un programme de construction dans le domaine de l'énergie électrique, et un autre tiers provient des plus fortes dépenses de la part de tous les niveaux de gouvernement. Des augmentations qui dépassent la moyenne nationale de 16.9 p. 100 furent aussi enregistrées par la Colombie-Britannique (25.4 p. 100), la Nouvelle-Écosse (22.9 p. 100), la Saskatchewan (21.4 p. 100) et l'Alberta (17.7 p. 100). Environ un tiers de l'augmentation en Colombie-Britannique est dû à la construction de centrales d'énergie électrique; un peu moins d'un quart provient du secteur manufacturier, l'apport du domaine des pâtes et papiers étant le plus considérable; la part des institutions et des gouvernements à tous les niveaux est d'environ un sixième. En Nouvelle-Écosse, environ la moitié de la hausse provient des immobilisations du gouvernement et des grands programmes de construction d'écoles, d'universités, et d'hôpitaux; le groupe manufacturier pour sa part, a contribué plus d'un tiers de cette augmentation, les hausses les plus évidentes étant dans les domaines du papier, du minerai non métallique et de l'industrie chimique. En Saskatchewan, plus d'un tiers du gain a été attribuable aux programmes accrues des gouvernements et aux immobilisations accrues dans le domaine de la construction d'écoles et d'universités, et environ deux cinquièmes à l'augmentation des dépenses dans les industries primaires, la plus grande part provenant d'investissements dans l'agriculture et la pêche, les puits de gaz et de pétrole et les entreprises minières diverses. En Alberta, plus des deux cinquièmes de l'augmentation proviennent des immobilisations au chapitre des puits de pétrole et de gaz; un cinquième est dû aux institutions et aux immobilisations des gouvernements, un dixième à l'agriculture et à la pêche et un peu moins encore que le dixième aux produits chimiques. Les taux d'augmentation en Ontario (16.1 p. 100) et au Québec (14.3 p. 100) ont été inférieurs à la moyenne nationale, mais pour ce qui est de leur volume d'investissements en dollars, soit 602 millions et 402 millions respectivement, ils ont été les plus considérables, suivis de la Colombie-Britannique avec 329 millions. En Ontario, les deux cinquièmes de l'impulsion économique proviennent du secteur manufacturier avec des immobilisations très considérables dans les industries chimiques, l'industrie du matériel de transport, les articles en papier et les textiles. Un peu moins d'un tiers est redevable aux dépenses des gouvernements et des institutions, la construction d'écoles et d'universités étant responsable de la plus grande part des gains. Dans le Québec, les dépenses par les gouvernements pour la construction d'écoles, d'universités et d'hôpitaux représentent plus des deux cinquièmes de l'augmentation; les programmes d'expansion dans le secteur du commerce, des finances et des entreprises commerciales ont répondu pour environ le quart de l'augmentation, les services d'utilité publique pour le cinquième environ, et l'industrie manufacturière, pour un peu moins d'un dixième. Un déclin s'est aussi manifesté au cours de l'année dans les immobilisations en regard de l'exploitation du minerai de fer. Au Manitoba, l'augmentation de 5.9 p. 100 provient en très grande partie des dépenses des gouvernements, bien qu'il y ait eu des augmentations dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. À noter que dans le cas de toutes les provinces, les fluctuations marquées d'investissements d'une année à l'autre sont souvent fonction de la phase actuelle de quelques grands travaux.